

# La Cellule d'Appui à la Résolution des Situations Complexes : Présentation d'un dispositif innovant en Ile-de-France

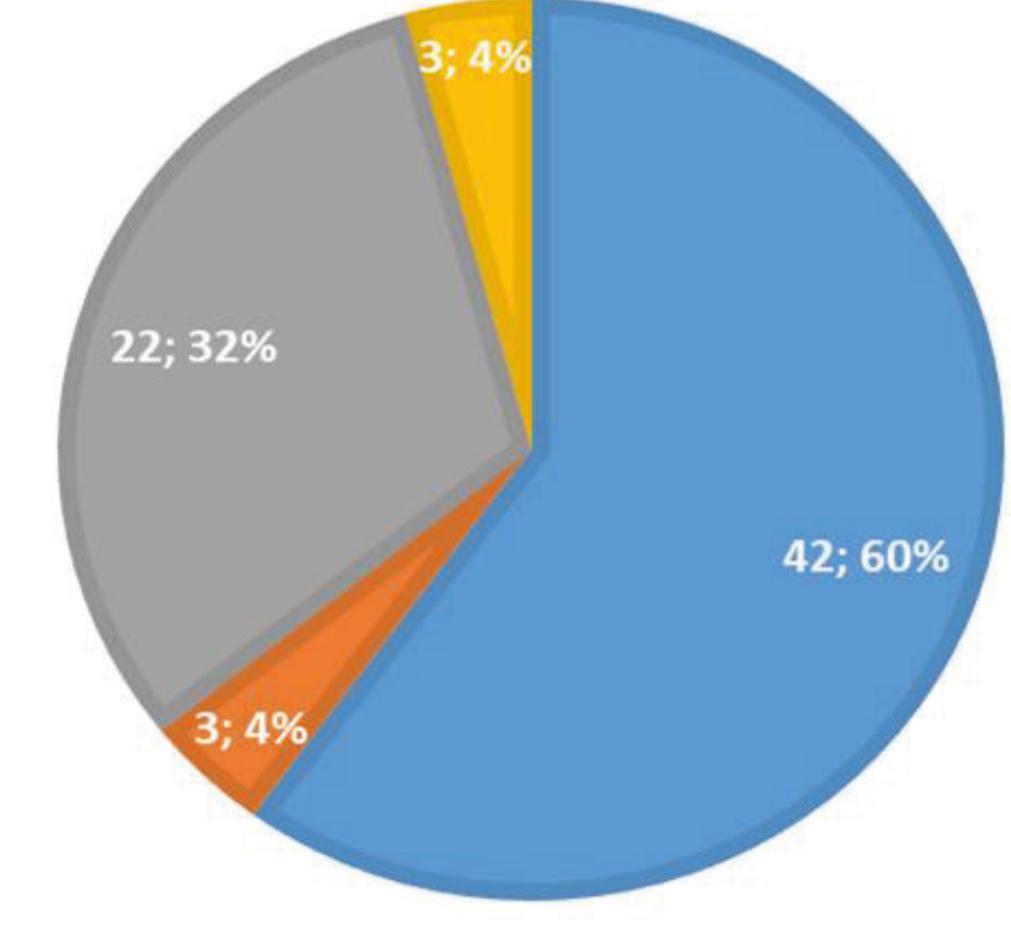
Dr GHADIMI NASSIRI Sara<sup>1</sup>, Dr VASSEL Philippe<sup>1</sup>, Dr HENNEBELLE Dorothée<sup>1</sup>, MAHJOUB Raphaële<sup>2</sup>, BERNARD Célia<sup>2</sup>, DUBANT Lauriane<sup>3</sup>

<sup>1</sup>médecin MPR, <sup>2</sup>assistante sociale coordinatrice, <sup>3</sup>ergothérapeute coordinatrice, **CARSIC de l'Est francilien (CARSIC EST)**

**Introduction :** Les 2 Cellules d'Appui à la Résolution des Situations Complexes (CARSIC) ont été créées par l'ARS Ile-de-France en 2022. Elles sont composées de médecins MPR, de coordinatrices (ergothérapeutes et assistantes sociales).

**Leur principale mission est de trouver des solutions à des situations de blocage de patients hospitalisés dans des services sanitaires inappropriés.**

**Elles ont également un rôle de maillage territorial et d'observatoire auprès de l'ARS.**



Répartition des profils des services demandeurs

**Méthode :** La CARSIC EST intervient auprès d'usagers de tout âge, toute pathologie et situation sociale, domiciliés dans l'Est francilien, hospitalisés et jugés médicalement sortants **depuis >2 mois en MCO et 4 mois en SMR**. Elle est sollicitée via un formulaire de saisine ou la fonction expertise de l'outil ViaTrajectoire.

**Résultats :** En 2024, 87 saisines ont été enregistrées parmi lesquelles 51 (59%) concernaient une demande d'appui ayant donné lieu à une inclusion et 24 (27%) une analyse de dossier pour conseil.

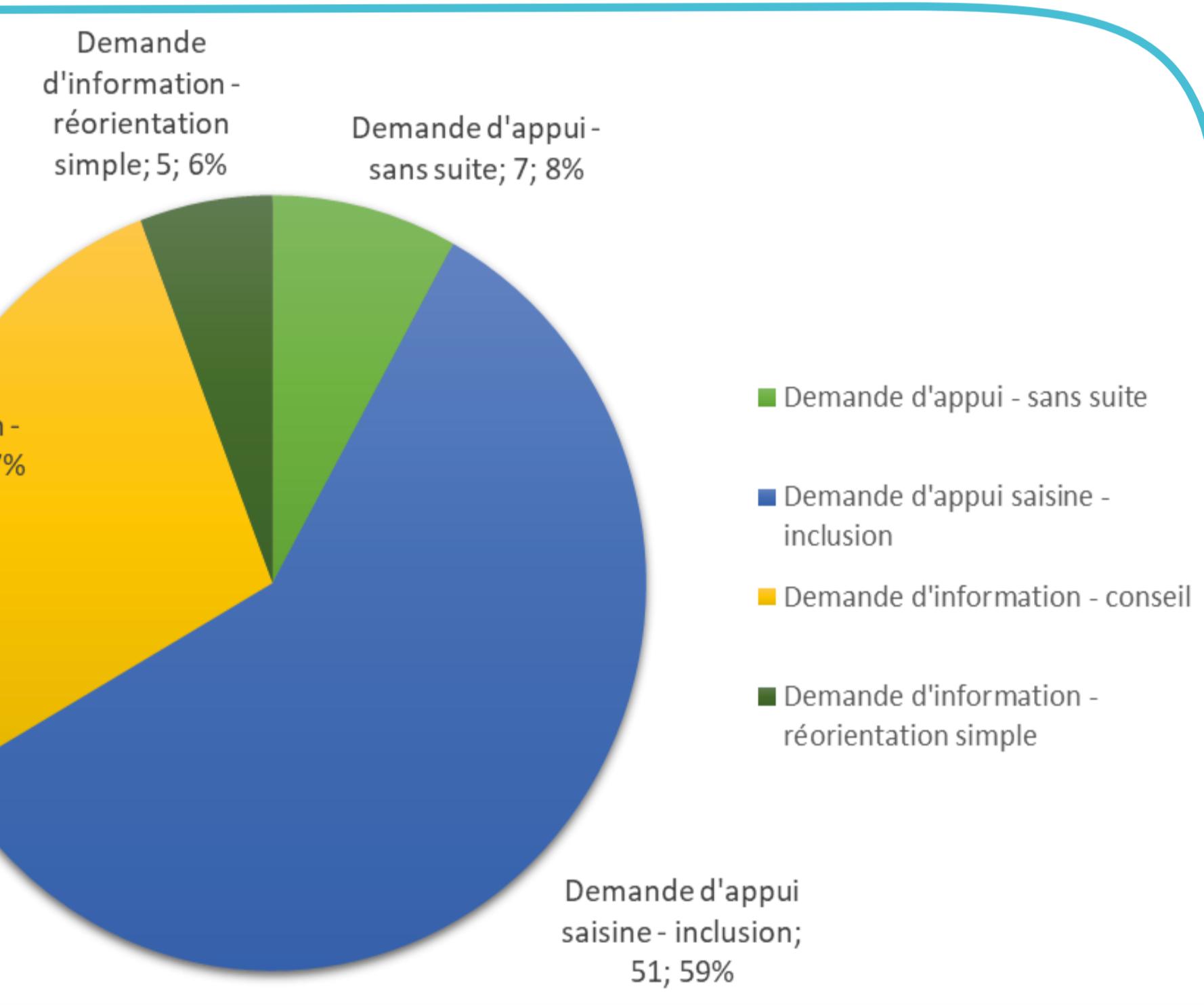
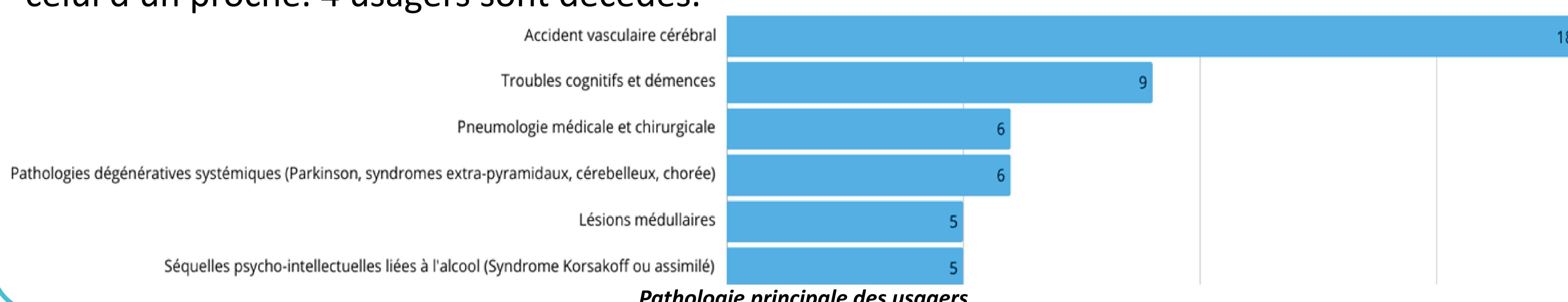
L'âge moyen des usagers était de 58 ans, avec deux-tiers d'hommes. Leur pathologie principale était d'origine neurologique dans 64% des cas. 73% des usagers étaient dépendants d'un tiers pour les activités quotidiennes.

Leur profil social était complexe : 53% étaient sans domicile ou hébergement pérenne, 51% relevaient d'une mesure de protection juridique, 41% étaient sans titre de séjour et 47% sans droits ouverts.

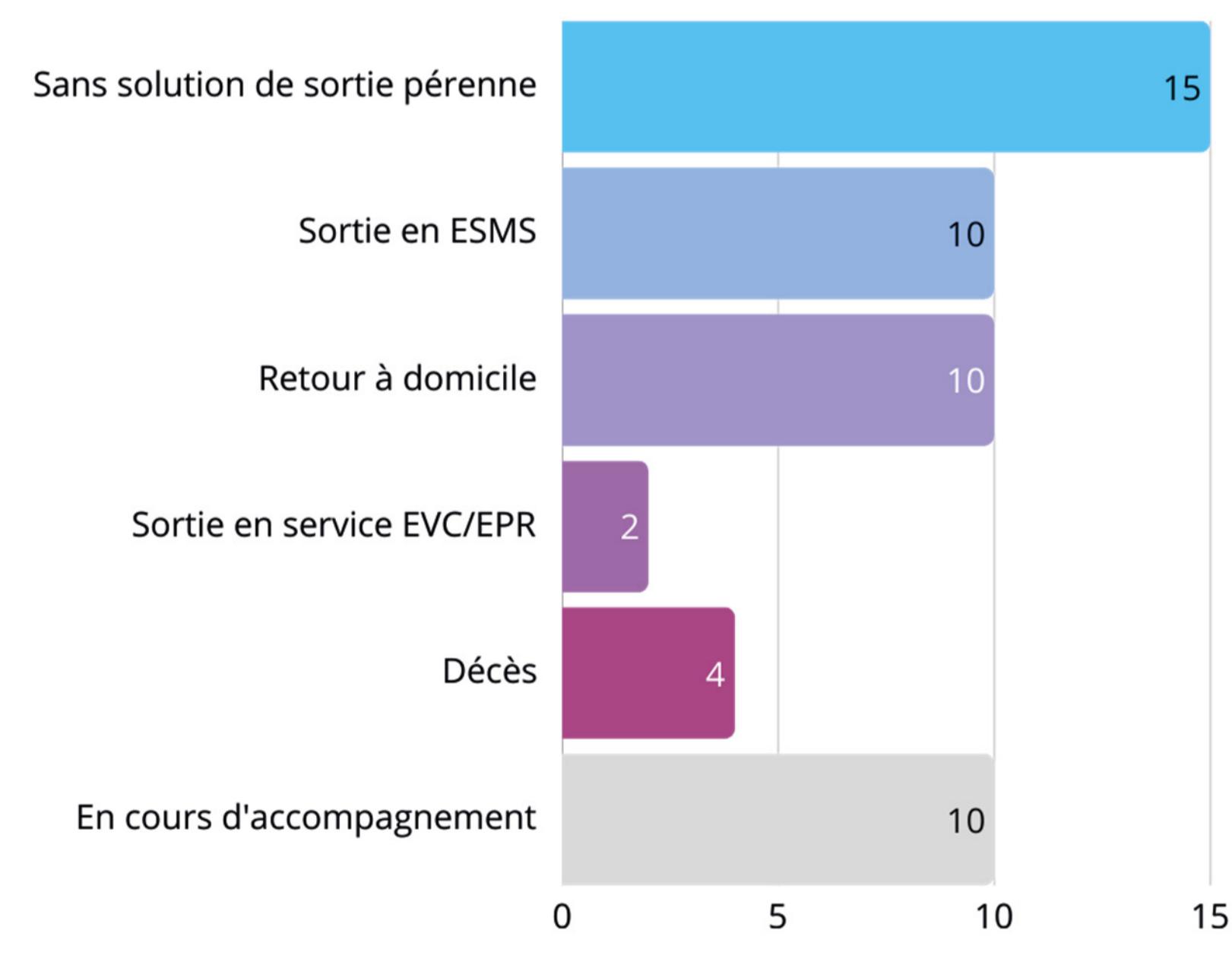
Cette complexité sociale constituait dans la majorité des cas le(s) point(s) de blocage en milieu hospitalier.

Parmi les 51 usagers inclus, 24 (47%) ont bénéficié d'une évaluation sur site par un médecin MPR et un ergothérapeute et de la rédaction d'un compte-rendu ayant permis l'appui de la CARSIC EST auprès d'établissements sanitaires ou médico-sociaux (ESMS) adaptés. Un appui social (aide à la complétiion de dossiers d'admission, recherche d'établissements et contact avec des organismes territoriaux) a été effectué auprès des services hospitaliers pour la grande majorité des usagers.

Pour les 41 usagers dont l'intervention de la CARSIC s'est achevée, une solution pérenne a pu être trouvée dans 54% des cas : 10 usagers ont été admis en ESMS ou hébergement social, 10 ont regagné leur domicile ou celui d'un proche. 4 usagers sont décédés.



Répartition des demandes d'intervention par type



Résultats des résolutions de situations suivies en 2024

**Discussion :** A 3 ans d'activité, la CARSIC EST fait le constat de plusieurs difficultés : longs délais d'accès aux droits communs, répartition inégale des dispositifs sanitaires et des ESMS, difficulté à établir des contacts pérennes avec les préfectures. Un maillage territorial a permis de faciliter les liens avec de nombreux partenaires sanitaires, médico-sociaux et institutionnels tels que les CPAM, les directions départementales des ARS, les MDPH et des dispositifs de coordination tels que les DAC. La CARSIC EST a acquis une expertise croissante sur les cas complexes et une connaissance solide des acteurs du territoire, lui permettant d'être force de proposition.